



ACADÉMIE DE NANCY-METZ

Liberté

Égalité

Fraternité

**Évaluer en lettres au lycée
dans le contexte du projet
d'évaluation**

Cadrage ministériel: textes de référence

- Décret 2021-983 du 27 juillet 2021 modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives au baccalauréat général et au baccalauréat technologique
- Arrêté du 27 juillet 2021: <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043861610>
- **BO n 30 du 29 juillet, note de service du 28-7-2021:**
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=40442
- Guide de l'évaluation par l'inspection générale: <https://eduscol.education.fr/document/5470/download>

Contexte

- Le projet d'évaluation concerne toutes les disciplines
- Rôle des notes de première dans le parcours de l'élève : LSL et Parcoursup
- Prise de conscience liée au passage au contrôle continu pendant la pandémie
- Transformation profonde du baccalauréat : suppression des E3C, 40% CC

Les lettres, discipline essentielle du projet d'évaluation de chaque lycée

Grands principes du projet d'évaluation à partir de la note de service du 28 juillet 2021:

1. Se concerter et harmoniser les pratiques d'évaluation en équipe
2. Participer à une culture commune d'évaluation de l'établissement scolaire
3. Favoriser l'égalité de traitement des élèves dans l'établissement et entre des établissements différents

Des enjeux incontournables :

1. S'attaquer à un problème de fond pour être utile aux élèves, renforcer les liens avec les familles, et monter soi-même en compétences.
2. Des temps de travail collectif pour se poser les bonnes questions : comment l'évaluation permet-elle à l'élève de progresser ? De quoi la note rend-elle compte, et à quel moment ?
3. C'est le moment de verbaliser et affirmer les grands principes pédagogiques qui nous guident : l'évaluation n'est pas une fin en soi mais un outil qui doit donner confiance à l'élève

Guide de l'évaluation produit par l'inspection générale: préambule commun

- Pour une culture commune de l'évaluation
- Une évaluation résolument positive, au cœur de la conception pédagogique :

Types d'évaluation et processus d'évaluation : « tout ce que les professeurs mettent en œuvre pour encourager et structurer les apprentissages »

- Pour l'élève : sérénité, égalité, cohérence

Sérénité

- Bien-être de l'élève
- Compétences socio-comportementales : persévérance, perception de ses capacités, sentiment d'efficacité personnelle
- Le droit à l'erreur

Égalité

- Notes = travaux donnés à tous les élèves d'un même groupe validant les mêmes c.c.c.
- Construction des moyennes (nb, diversité, place de l'oral)
- LSL comme référence
- EBEP

Cohérence

- Progressivité sur deux ans
- Moyennes // LSL
- Donner du sens aux évaluations

Guide de l'évaluation – Français

- Rôle de la moyenne de français dans Parcoursup
- Cohérence avec le Livret Scolaire

Disciplines	Évaluation chiffrée		Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe	Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées					
ENSEIGNEMENTS COMMUNS								
FRANÇAIS	Moyennes	Effectif du groupe :		Savoir lire de manière approfondie en vue de l'étude des œuvres				
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Maîtriser des connaissances et une culture littéraires				
	2 ^e tr.	<8	≥8 et <12	≥12	Organiser sa pensée et exercer son jugement pour argumenter efficacement			
	3 ^e tr.				S'exprimer à l'écrit avec correction, clarté et rigueur			
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :			S'exprimer à l'oral avec correction, clarté et rigueur			

Guide de l'évaluation - Français

- Principes de construction de la moyenne : nombre, diversité, progressivité
- « *En particulier, la préparation des épreuves anticipées de français et de l'épreuve terminale de philosophie, comme celle des épreuves de spécialité de terminale, qui ne relèvent pas du contrôle continu, doit donner lieu, tout au long de l'année de première (français) et de terminale (enseignements de spécialité et philosophie) à des entraînements en nombre suffisant.* »
- Vigilance : **progressivité non dans les exercices mais dans les attendus** → pratique des exercices complets du bac dès le deuxième trimestre de la seconde, pour construire des compétences
- Un travail collectif : entre les professeurs mais aussi entre les élèves

Guide de l'évaluation - LCA

Des principes d'évaluation identiques : nombre, variété, entraînements préalables.

Pour l'enseignement de spécialité comme pour l'enseignement optionnel, **trois évaluations par trimestre** sont attendues :

- Deux formatives et une sommative pour l'option
- 50% évaluation formative et 50% d'évaluation sommative pour la construction de moyenne de spécialité (avec le jeu des coefficients)

On note la même insistance sur les points suivants :

- L'évaluation formative est au service des progrès des élèves
- Toute activité peut être prise en compte dans l'évaluation (portfolio, lectures personnelles, recherches, connaissances dans l'autre langue ancienne)
- La réalisation, dès la classe de seconde, des exercices du baccalauréat, de façon « traditionnelle » ou non (concevoir ou corriger des exercices du bac)

Point de vigilance : il ne s'agit pas de tout évaluer tout le temps

- Les évaluations diagnostique, formative, sommative, certificative : des gestes professionnels différents et une posture différente.
- L'évaluation est toujours au service des situations d'apprentissage
- Faire pratiquer les exercices du baccalauréat dès la seconde
≠ multiplier « les bacs blancs »
- Conserver son inventivité pédagogique (écrits d'appropriation, exercices non canoniques, etc.)

Propositions de questions à aborder en équipe

- Le projet d'évaluation : comment concilier règles communes, liberté pédagogique, attentes fortes des élèves et des parents d'élèves.
- Comment garantir l'égalité de traitement entre les candidats ?
- *Quid* du droit à l'erreur ?
- Comment évaluer par compétences pour attribuer une note juste ?

Modalités d'accompagnement proposées en prolongement

- Réunions d'équipe, dans vos établissements ou en visioconférence
- Réunion par lycée(s) ou par bassin
- Participation aux conseils d'enseignement et/ou aux conseils pédagogiques